

Seul le prononcé fait foi



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Allocution d'ouverture

**Monique Barbut, Directrice générale et Présidente
Fonds pour l'environnement mondial**

Je vous remercie, André, de votre aimable présentation.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil,
Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à la célébration de notre 20^e anniversaire !

Je pense qu'il s'agit ici de l'une des rares fois, dans l'histoire du FEM, où nous accueillons une telle diversité des acteurs de notre réseau – parmi nous ce soir se trouvent des responsables locaux de la société civile, dont certains ont parcouru des milliers de kilomètres depuis leurs villages et leurs villes pour être ici. Que vous ayez affronté la jungle ou arpenté la ceinture périphérique de Washington, nous sommes heureux que vous soyez ici pour partager notre histoire !

En octobre, cela fera exactement 20 ans que nous avons amorcé ce périple. Je m'en souviens parce que j'étais là au début, et ce fut un démarrage difficile ! Il a fallu plus d'un an de négociations pour nous mettre en route, et même, à l'époque, cela était considéré comme une simple expérience.

Une année plus tard, en 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), plus connue sous l'appellation « Sommet de la Terre », se tenait au Brésil à Rio de Janeiro, ville où les pays ont adopté les Conventions sur la biodiversité et sur les changements climatiques. Ces conventions prévoyaient un mécanisme financier, et le FEM fut tout désigné... personne ne convoitait de multiples ressources alors qu'un seul fonds pouvait prêter ses services aux conventions internationales sur l'environnement sans plus

de bureaucratie. La phase pilote s'est déroulée de 1991 à la moitié de 1994. Puis fut adoptée la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial qui, au fil du temps, est devenu le plus important fonds public chargé de la protection de l'environnement que nous connaissons aujourd'hui.

Ceux qui me connaissent comme fonctionnaire, d'abord dans l'administration française, puis au PNUE, et maintenant comme directrice générale du FEM, savent que je suis plutôt une personne directe. J'aime dire ce que je pense.

Alors croyez-moi lorsque je dis que je suis très fière d'être associée au FEM. Je m'estime heureuse d'avoir été là au début du voyage et, puisque mon mandat expire peu après le Sommet Rio+20, je voudrais vous faire part de mon opinion sur ce que nous avons appris, ce que nous avons accompli et ce qui nous attend.

L'une des principales leçons que le FEM retient est que **le réseau qu'il forme est plus solide que la somme de ses composantes.**

Qu'est-ce que j'entends par là exactement ? Le FEM est un partenariat réunissant non seulement un Secrétariat qui approuve les projets, mais aussi des pays, donateurs et bénéficiaires, la société civile, les populations autochtones et le monde des affaires. Le fonctionnement en réseau permet au FEM de mettre à profit l'expertise et les capacités de chacun des partenaires, offrant ainsi une très large palette de compétences, mais aussi la capacité de réunir autant d'argent que le permettrait la capacité de tous les partenaires réunis. En disposant d'un secrétariat neutre qui ne s'occupe pas de la mise en œuvre des projets, le FEM est libre de sélectionner les meilleures idées que les partenaires puissent proposer.

Parlant d'un secrétariat neutre, une autre leçon que nous avons retenue est qu'il est important de disposer d'une structure de gouvernance équitable qui ne fait pas d'exclus. Le FEM compte à peu près le même nombre de sièges pour les pays bénéficiaires et pour les pays non bénéficiaires. Cette structure lui permet de formuler ses politiques et de faire sa programmation à la lumière des points de vue TANT des donateurs que des bénéficiaires.

C'est peut-être la raison pour laquelle le FEM sera un leader pour ce qui est d'accorder un accès direct aux ressources mais suivant des modalités qui intègrent des normes fiduciaires strictes.

Le FEM était également l'une des premières institutions financières internationales à associer les organisations de la société civile (OSC) à ses projets et à la formulation de ses politiques. Avec le temps, le FEM a constaté que ses alliances les plus solides et les plus durables sont celles nouées avec les organisations de la société civile et les organisations de proximité.

Je vous ai dit que le Fonds a su résister à l'épreuve du temps, certes, mais il a dû mûrir davantage au fil des ans, et il a commis des erreurs que nous avons rattrapées au prix d'un travail acharné. Ces expériences sont riches de bien d'autres enseignements. Durant les années que j'ai passé au FEM, je l'ai vu évoluer pour intégrer, voire entraîner, les progrès observés dans le domaine du développement durable.

Force est de relever en particulier les efforts considérables que le FEM a déployés pour traduire dans la réalité le principe de l'appropriation par les pays et se défaire de la complaisance qui peut engendrer une sclérose bureaucratique.

Le FEM a écouté et réagi en mettant en place un système d'allocation des ressources qui fournit à chaque pays une allocation spécifique de ses ressources à utiliser au cours d'une période couverte par une reconstitution donnée. En outre, les pays peuvent maintenant avoir directement accès aux ressources du FEM afin d'entreprendre des processus consultatifs pour déterminer le mode de programmation de ces ressources. Le FEM poursuit également un projet pilote, qui j'espère sera approuver cette semaine, qui permet aux pays de sélectionner parmi une palette d'institutions nationales, internationales, ou non gouvernementales qualifiées celle avec laquelle ils entendent concevoir et mettre en œuvre des projets financés par l'institution.

Une autre évolution importante au FEM a été l'adoption du principe de la programmation et de la gestion par les résultats. Nous avons en effet introduit un système fondé sur la performance dans notre nouveau cycle de financement. L'idée n'est pas, par exemple, de savoir simplement que des financements ont été fournis pour 1 000 éoliennes, mais aussi de s'assurer que l'argent investi aidera à éviter l'émission de 1 million de tonnes métriques de CO². Chaque dollar investi doit donc avoir un impact. Nous avons également renforcé le rôle et l'indépendance du Bureau de l'évaluation du FEM pour nous assurer que nous réalisons effectivement ce que nous avons envisagé.

L'un des gros avantages à focaliser encore plus l'attention sur l'obtention d'impacts mesurables a été le passage d'un financement parcellaire et désorganisée de projets individuels à un recours accru aux plateformes-cadres régionales ou

thématiques qui créent des synergies entre les projets pour des résultats plus importants et plus durables.

Cette philosophie du résultat se traduit par un effort soutenu pour accroître l'efficacité, et elle fait du FEM un outil financier plus productif pour les pays qui cherchent à s'acquitter de leurs obligations au titre des conventions internationales relatives à l'environnement. À titre d'exemple, durant mon mandat en qualité de directrice générale, j'ai introduit des réformes qui ont permis de ramener le délai d'instruction des projets de 66 à 18 mois, de la soumission de l'idée de projet à l'approbation. Et maintenant **65 %** de l'ensemble des projets présentés reçoivent une réponse du Secrétariat du FEM **dans les dix jours qui suivent**. Des efforts sont actuellement menés pour simplifier davantage notre cycle de projet afin d'optimiser, là également, les gains d'efficacité.

Mesdames et Messieurs,

Le monde se porte mieux grâce au FEM. En effet, depuis sa création en 1991, le FEM a protégé plus de 10 % de la superficie totale de la terre et il a aidé les pays à éviter les émissions de près de 3 milliards de tonnes métriques de CO², à moins de 1 dollar par tonne. Les investissements du FEM ont financé plus de 30 technologies respectueuses du climat, et ils devraient permettre de réduire directement de 1,7 milliard de tonnes les émissions de gaz à effet de serre. L'élimination sans risque pour l'environnement d'au moins 35 000 tonnes de déchets contenant des PCB et de 15 000 tonnes de pesticides périmés est possible grâce au FEM et aux investissements qu'il a mobilisés. Et dans notre domaine d'intervention « eaux internationales », nous avons travaillé avec 150 pays sur des

projets couvrant 19 des 64 grands écosystèmes marins de la planète, dont la moitié est partagée par des pays en développement.

Il ne s'agit là que de quelques-uns des impacts évidents et mesurables des interventions que le FEM a pu mener.

Puisque nous pensons à l'avenir du financement de l'environnement au niveau mondial, j'estime aujourd'hui que le FEM est un excellent instrument pour fournir des financements aux pays en développement.

C'est là, bien entendu, la raison d'être du FEM, et notre mission garde toute son importance et toute sa pertinence. Le FEM fait office de mécanisme financier pour les principales conventions sur l'environnement, investi d'une mission qui couvre le changement climatique, la biodiversité, la lutte contre la désertification, la protection des eaux internationales et l'élimination des polluants organiques persistants. Le FEM est également le SEUL mécanisme à même de réaliser les synergies nécessaires pour faire face à des problèmes environnementaux à caractère mondial d'une manière plus intégrée : comme par exemple dans le cas de la gestion forestière qui préserve la biodiversité, protège les sols et réduit les émissions de gaz à effet de serre, tout en améliorant la qualité de vie des populations.

Avec 20 années de recul, il apparaît évident que le changement climatique, la biodiversité et la gestion durable des terres sont les pièces d'un même puzzle. Retirez-en une et le château s'effondre. Accordez une trop grande place à une autre et l'édifice chancelle. Étant la principale source de financement de la mise en œuvre des Conventions de Rio, le FEM est dans une position idéale pour

comprendre comment des stratégies synergiques se dessinent pour l'avenir, ses projets et programmes évoluant rapidement pour prendre en compte ce paradigme.

Maintenant que nous attendons un autre anniversaire, le 20^e du « Sommet de la Terre » tenu à Rio, il est important de se rappeler, pour l'avenir, que quel que soit ce que nous faisons, nous devons bâtir une architecture cohérente qui s'appuie sur les avantages de chaque convention et apporte des solutions réalistes face à certaines situations politiques et financières.

Face au risque de fragmentation, je reste convaincue que le choix qui a été fait pendant la période préparatoire à Rio+20 de renforcer un Fonds pour l'environnement mondial sera vu sous un nouveau jour et reconnu comme étant toujours judicieux. Nous devons accorder la priorité à des formules intégrées face à tous les défis environnementaux d'envergure mondiale. Il nous faut des mécanismes qui font appel à des partenariats élargis plutôt qu'à des interventions verticales peu coordonnées. Et le FEM a ces avantages comparatifs.

Ce qu'il faut retenir ici c'est que la nécessité d'agir de concert n'a jamais été aussi impérieuse – et le FEM a un rôle particulier à jouer dans le renforcement des canaux de financement permettant aux pays de réaliser des investissements qui ont un impact sur le développement durable. Avec votre aide et votre soutien, j'ai bon espoir qu'un jour le FEM célébrera beaucoup d'autres anniversaires. Je vous remercie de votre aimable attention.